

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2023

Objet : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BOURSIER – CORBIOLI – DELPERIE - MME DOITRAND-BERTHOLON – MM. DUCLOS-COLAS – FONTENAT – FRATTA – JOUSSEAU – LUGAND – MME MANIGAND – M. MONNET – SORET – TOURNIER-BILLON - VERNE
 Membres associés présents : MME GONGUET – MM. MAITRE – MULLER – PIERROT

Intervention du Président Fontenat

Dans le cadre de la réforme du cadre budgétaire et financier des chambres, chaque CCIT doit produire un récapitulatif des investissements couvrant une ou plusieurs années, dont le montant total atteint ou dépasse 100 K€. Ce plan doit être adopté par l'assemblée générale.

(montant en K€)	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	1 000	1 000	500	0	0	2 500
Immobilisations mises en concession	0	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
TOTAL Emplois	1 000	1 000	500	0	0	2 500
Cession d'actif	0	0	0	0	0	0
Subvention investissement	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0
Prélèvement fonds roulement	1 000	1 000	500	0	0	2 500
Autres à préciser	0	0	0	0	0	0
TOTAL Financements	1 000	1 000	500	0	0	2 500

Ce Programme pluriannuel d'investissement a reçu un avis favorable de la part de la Commission des Finances du 9 octobre 2023.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Fontenat valide le programme pluriannuel d'investissements tels que définis pour la période couvrant les exercices 2024 à 2028 et dont la part annuelle est inscrite dans le budget primitif pour l'exercice 2024 présenté lors de l'assemblée générale du 27 novembre 2023.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 31
- Nombre de Membres présents 17
- Nombre de voix pour 17
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
 Secrétaire



Patrice FONTENAT
 Président

